

Paris, le 21 mars 2012

Foncière des Régions va poursuivre l'acquisition de Bons de Souscription d'Actions Foncière des Murs

Après l'acquisition auprès des Assurances du Crédit Mutuel annoncée le 20 mars, de 9 192 039 Bons de Souscription d'Actions Foncière des Murs (mnémonique FMUBS, ISIN FR0011221365) pour un montant de 0,20 € par Bon de Souscription d'Action, Foncière des Régions va poursuivre l'acquisition de Bons de Souscription d'Actions Foncière des Murs.

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement dans les Murs d'exploitation, Foncière des Régions va acheter dans le marché, des Bons de Souscription d'Actions Foncière des Murs au prix de 0,20 €, afin de souscrire à l'augmentation de capital de sa filiale cotée spécialiste des Murs d'exploitation.

Calendrier financier :

10 mai 2012 : Chiffre d'affaires T1 2012

26 juillet 2012 : Résultats semestriels 2012

Contacts

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Acteur de référence de l'immobilier de bureaux avec 9 Md€ de patrimoine composé d'actifs de qualité répondant aux besoins des utilisateurs et situés principalement en Ile-de-France, dans les Grandes Métropoles Régionales et dans le nord de l'Italie, Foncière des Régions déploie une stratégie créatrice de valeur basée sur :

- Des partenariats de long terme avec de grands locataires : Accor, Aon, Cisco, EDF, Eiffage, France Télécom, IBM, Lagardère, SNCF, Suez Environnement, Thales,...
- Une adaptation continue du patrimoine via des restructurations ou des repositionnements d'actifs et un pipeline de développements immobiliers répondant aux attentes du marché.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good ».

www.foncieredesregions.fr